
A fleur de justice

Belgique

Tahar Moussaoui

Liège, 2020

Politique extérieure de la Belgique

Les élections régionales de juin 2004

(Septembre 2004)

Aux élections régionales du 13 juin dernier, le Parti Socialiste a remporté une apparente victoire : 34 sièges au parlement wallon (+9) et 26 sièges au parlement bruxellois (+13). C'est sans doute le reflet des inquiétudes plus ou moins confusément ressenties par de nombreux électeurs concernant l'avenir des acquis sociaux (santé, enseignement, protection sociale, services publics). Ils ont voté « utile » pour le plus fort et le moins mauvais des partis qui peuvent faire barrage - ne serait-ce qu'un peu - au démantèlement de ces acquis. D'où le recul à la fois des Ecolos (pas assez forts et stables) et des Libéraux (dangereux au social).

Mais, comme on l'a dit, cette victoire n'est qu'apparente. Il y a beaucoup de libéraux ailleurs qu'au MR et ce sont les entrepreneurs qui ont toujours le pouvoir réel (économique) et ceux-là veulent le démantèlement des protections sociales. L'avancée de l'extrême droite (4 sièges au lieu de 3 en Wallonie et 4 sièges au lieu de 2 à Bruxelles) est le reflet des souhaits d'une partie de ce pouvoir silencieux.

Autre élément : l'importance des élus et du vote des personnes d'origine étrangère, surtout à Bruxelles et surtout en faveur du Parti Socialiste. C'est un vote « utile » aussi : outre les mobiles déjà évoqués pour les autres électeurs, il faut ajouter les inquiétudes concernant la précarité des séjours, le racisme et les discriminations. Sur ce point, il convient de mettre en garde sur le danger que comporte ce genre de vote : de ce qu'un élu est d'origine étrangère, il ne s'ensuit pas qu'il aura une politique qui sera favorable aux personnes de même origine. Il ne faut donc pas automatiquement s'identifier à cette catégorie d'élus. Les partis de ces élus ont leur programme et veillent au grain.

Suite à ces mêmes élections régionales, le poste de ministre des affaires étrangères a changé de titulaire. Le nouveau ministre a donné un entretien au journal *Le Soir* (06/2009) dans lequel il expose ses priorités. Concernant l'Irak, il a dit que la Belgique n'enverra pas de troupes, que la guerre en Irak « n'a pas rendu le monde plus sûr », mais que désormais « on est confrontés à l'après-guerre et l'Ouest a avantage à essayer de stabiliser ce pays ».

Si l'on tient compte du fait que les troupes belges continuent de soulager les troupes américaines en Afghanistan, que le gouvernement belge est engagé dans le cadre de l'OTAN pour la formation de policiers et de troupes irakiennes et qu'il continue de permettre le transit des troupes et du matériel de guerre américains par la Belgique, la conclusion est claire : c'est la résistance du peuple irakien à une occupation injuste et illégale qui est source « d'instabilité » et non l'occupation elle-même. Et donc pour assurer la stabilité, la résistance est un ennemi qu'il faut mater,

tandis que le gouvernement américain est un ami, qui s'est trompé peut-être, mais qu'il faut aider.

Concernant la Palestine, Le ministre a dit qu'il n'y aura pas de changement de la politique belge « d'équidistance ». Nous le répétons, cette neutralité entre l'occupé et l'occupant, entre celui qui veut l'application des résolutions de l'ONU et celui qui les méprise, entre un peuple sans défense et un Etat surarmé, revient à permettre que le plus fort impose sa loi.

Guy Verhofstadt et les Etats Unis

(Mars 2005)

Lors de la récente visite du président des Etats-Unis en Europe, le premier ministre Guy Verhofstadt a déclaré qu'il fallait tirer un trait sur les tensions du passé entre les Etats-Unis et l'Europe. C'est une position doublement inacceptable. En premier lieu, parce que la cause initiale des tensions est toujours là : les Etats-Unis continuent d'occuper l'Irak après avoir déclenché une guerre en toute illégalité, violant la Charte des Nations Unies. Les raisons de cette guerre se sont avérées mensongères et ont laissé place, de plus en plus clairement, aux vraies raisons : s'emparer par la force des richesses d'un pays dont l'indépendance et le caractère national des structures économiques et culturelles empêchaient les prédatrices multinationales américaines.

Position inacceptable aussi parce qu'elle laisse entendre que la politique extérieure américaine a changé. Ce qui est tout à fait faux : Les Etats-Unis continuent à vouloir régenter le monde en fonction de leurs seuls intérêts, violant le Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le respect de la souveraineté des pays quand ce Droit ne les arrange pas ou n'arrange pas leurs alliés et exigeant sa stricte application dans le cas inverse. Regardez avec quelle arrogance ils exigent le retrait des « armées étrangères » du Liban, mais considèrent comme naturel la présence de leurs « armées étrangères » en Irak ou en Afghanistan ! Regardez avec quelle arrogance ils tempêtent contre les exactions des « milices » au Soudan et ferment les yeux sur celles de l'armée sioniste en Palestine !

Si le premier ministre défend une telle position ce n'est pas par bêtise, c'est parce qu'il a choisi son camp. Et les faits sont là : Le gouvernement belge a modifié par deux fois la *Loi de compétence universelle* dès qu'elle a été utilisée contre les violations commises par des civils ou des militaires américains ; il contribue depuis longtemps à la formation de la nouvelle police irakienne ; il a envoyé des soldats en Afghanistan pour soulager les USA qui manquent d'effectifs en Irak ; il a permis et continue de permettre le transit par Anvers des troupes et du matériel de guerre américains en route vers l'Irak ; il a promis de participer à un fonds de l'OTAN pour financer et équiper les supplétifs irakiens de l'armée d'occupation américaine, etc.

En conclusion, la position du gouvernement belge n'est pas seulement inacceptable, elle est dangereuse pour la Belgique : elle s'aliène inévitablement l'amitié des peuples opprimés qui la considère comme un

allié de leur ennemi a véré. Elle ne travaille pas pour la paix et le respect du droit international, elle travaille pour la guerre et la loi du plus fort. Cette position doit être rejetée et dénoncée !

L'apartheid rampant

(Juin 2007)

Il y a moins d'un an, Mme Lizin (PS), en visite au centre de détention de Guantanamo, avait qualifié les deux belges d'origine marocaine et turque qui y étaient détenus, de « Belges entre guillemets ». Quelques mois plus tard, l'Etat belge a tenté de livrer, par police hollandaise interposée, un militant d'origine turque aux tortionnaires de son pays d'origine. Autre belge entre guillemets. On sait aussi maintenant que, dans l'affaire des vols secrets de la CIA, au moins deux vols ont fait escale en Belgique. Ils ont servi à cheminer des personnes enlevées, souvent de nationalité européenne, vers des prisons secrètes où ils seront torturés et illégalement détenus.

Autres européens entre guillemets. C'est la même idée de citoyen entre guillemets qu'on retrouve derrière l'interdiction, légalement ou de fait, du foulard aux guichets et dans les emplois publics, dans la fonction d'assesseurs, dans l'accès aux services sociaux, etc. L'idée se retrouve aussi dans l'invocation de la neutralité de l'espace public, pour en fait en interdire l'accès à certains et en maintenir le monopole à d'autres.

On voit ainsi s'installer peu à peu une situation où certaines catégories de citoyens ne sont pas traitées selon les lois communes à tous. Une sorte d'apartheid rampant, qui se cache de moins et dont les promoteurs s'abreuvent aux mêmes sources. C'est ainsi que M. Reynders (Président du parti libéral) va bientôt publier un livre qu'il a fait préfacer par... Nicolas Sarkozy, le champion de la lutte contre la « racaille immigrée » ! Et cette politique a son pendant dans les relations extérieures. Le gouvernement belge a aidé et continue d'aider l'occupation de l'Irak. Il a des troupes au Liban et en Afghanistan pour mater ceux qui résistent à ses alliés. Il n'a pas condamné l'invasion de la Somalie par l'Ethiopie avec le soutien explicite des USA et il participe au blocus visant à faire plier le peuple palestinien.

Récemment, M. de Gucht, ministre des affaires étrangères, a regretté l'accession du Soudan à la présidence de l'Union africaine parce que cela, dit-il, « *rendra difficile la pression pour que cessent les massacres du Darfour* » (*Le soir*, 15/12/2006). Mais il n'envisage, à l'inverse, aucune pression sur l'Etat sioniste pour que cessent les massacres en Palestine. Pire : en 2005, L'Etat belge a approuvé la vente d'armes à l'Etat sioniste (2,58 millions d'Euros) et l'achat de matériel sophistiqué destiné aux blindés belges (44,8 millions d'Euros). Et l'entreprise qui va le livrer a fait valoir sa « connaissance du champ de bataille moderne » - acquise, comme chacun sait, dans la répression des Palestiniens. (*De Morgen*, 20/10/2006 et www.ynetnews.com).

Pourquoi cette politique ? Parce que, voulant dominer ces peuples pour les exploiter et les piller, le gouvernement belge leur dénie

implicitement le droit d'être indépendants et de souverainement choisir leurs gouvernants ; parce que, de la même manière que pour certains citoyens, il les considère aussi comme des « peuples entre guillemets ».

L'option répressive

(Décembre 2005)

Mi-novembre, l'Union européenne, et à travers elle le gouvernement belge, a accepté d'envoyer de 50 à 70 inspecteurs lors de l'ouverture du point de passage de Rafah entre la Bande de Gaza et l'Egypte, suite à un accord sous l'égide des Etats-Unis. Ils seront chargés d'empêcher l'entrée d'armes ou de militants palestiniens et aussi de former dans le même but des policiers palestiniens (Dépêche de l'Agence France Presse, 17/11/2005)

A quelques jours d'intervalle, la ministre de la justice du gouvernement belge a signé avec certains représentants palestiniens à Ramallah un accord d'aide à la « *reconstruction du système judiciaire palestinien* ». Elle a expliqué que l'aide (1 million d'euros) servira « *à former de nouveaux magistrats, mais également à établir un casier judiciaire* » (Le Soir du 15/11/2005). On le voit dans les deux cas, il ne s'agit nullement d'aide aux mouvements de résistance légitime à l'occupation sioniste, mais principalement de participation à leur répression.

Même option répressive dans les décisions concernant l'Irak. En novembre aussi, la Commission européenne, et à travers elle le gouvernement belge, a débloqué 30 millions d'euros d'aide à l'organisation des élections en Irak en décembre prochain. Elle avait déjà octroyé 50 millions pour le référendum du 17 octobre dernier. Au total, depuis 2003, l'Union Européenne a débloqué 518 millions d'Euros pour la « *reconstruction du pays* ». Et elle envisage d'y ajouter 200 autres en 2006 (Le Soir du 22-23/11/2005). Ces élections en Irak, répétons-le, se sont déroulées et se dérouleront sous une occupation brutale, suite à une guerre illégale. Elles ne peuvent avoir aucune légitimité et renforcent l'occupation et ses collaborateurs irakiens.

Et c'est bien ce que révèle la remise par l'Office des étrangers, fin août dernier, d'un Ordre de quitter le territoire à l'ex-ambassadeur de l'Irak à Bruxelles. Et surtout, c'est bien ce que confirme la décision du ministère des affaires étrangères belge de former, en novembre, 37 policiers et magistrats irakiens. Cette décision s'inscrit, prétend-on, « *dans le cadre de la contribution belge au programme européen en faveur de l'Etat de droit en Irak* » (Le Soir du 5-6/11/2005). Voilà comment on essaie de nous vendre, comme du « droit », une occupation en violation du droit international, des bombardements au phosphore, des exécutions sommaires, des prisons secrètes, des arrestations massives et la torture institutionnalisée.

Le gouvernement belge fait tout cela au moment même où l'Union américaine des libertés civiles (ACLU) a publié un document de 7.700 pages qui « *présentent des preuves irréfutables que les agents US*

torturent des détenus jusqu'à la mort dans les interrogatoires» et avec des techniques reconnues et approuvées par les juristes de l'administration américaine pour la CIA. (Déclaration de l'avocat de L'ACLU (*Le Soir* du 18/11/2005).

Même option répressive encore dans l'attitude du gouvernement belge face à la grande révolte des jeunes des quartiers déshérités en France. Elle est apparue clairement dans la réception des employés en « prévention » par le premier ministre pour les féliciter d'avoir efficacement su éviter la « contagion » de l'exemple français. Ce qui est ainsi valorisé est de savoir, non pas si les jeunes d'ici ont aussi les mêmes problèmes et comment les résoudre, mais uniquement comment les endormir pour qu'ils n'y pensent pas ou, sinon, les contrôler et les surveiller pour les empêcher de manifester leur mécontentement. Tout le caractère principalement répressif des « contrats de sécurité », des « actions en milieux ouverts » et autre « travail de rue » apparaît ici au grand jour.

Et il y a un rapport assez évident avec la Palestine et l'Irak. Ce sont en partie ces mêmes jeunes laissés-pour-compte qui s'étaient aussi retrouvés massivement dans les grandes manifestations d'opposition à la guerre d'agression contre le peuple irakien, tout comme dans celles de solidarité avec le peuple palestinien.

Opprimés, ils savent reconnaître ceux qui le sont par les mêmes oppresseurs ou de même nature. Les occupés de là-bas comme les exclus d'ici ont la même aspiration à ne pas se laisser faire ; et c'est cette aspiration qu'on réprime partout.

Kosovo, Palestine, Soudan, Afghanistan (Mars 2008)

La Serbie est un pays membre des Nations Unies et une résolution de cette institution reconnaît que la région du Kosovo est une portion du territoire souverain de cet Etat. Pourtant le gouvernement de la Belgique a reconnu, en moins de 6 jours, la déclaration d'indépendance de cette région. La Cisjordanie et Gaza sont des régions qu'aucun pays ne reconnaît comme relevant du territoire souverain « d'Israël », pas plus que ce dernier. Pourtant, le gouvernement de la Belgique refuse de participer à l'auto-détermination des Palestiniens qui attendent depuis 6 décades. Pire, il vient d'accorder une aide à l'« Autorité palestinienne », c'est à dire à un gouvernement illégal formé par ceux qui ont perdu les élections (1). Ce qui est une aide indirecte aux occupants eux-mêmes — l'aide leur permettant de se soustraire à leurs obligations internationales en tant que puissance occupante. Ce qui n'est pas nouveau. (Voir annexe)

Ces deux positions du gouvernement belge ne sont contradictoires qu'en apparence. Leur point commun est constitué par le refus du respect du droit international dans le cadre minimal de la Charte des Nations-Unies et de ses résolutions. Conclusion : il n'y a que les pays qui ne sont pas des alliés du gouvernement belge qu'on peut amputer de leur territoire. Par ailleurs, il y a des réfugiés soudanais au Tchad et le gouvernement de la Belgique y a envoyé des troupes pour prétendument

les protéger. Il y a tout autant, sinon plus, de réfugiés à Gaza dont les camps sont soumis à des bombardements aveugles de l'Etat sioniste. Pourtant le gouvernement de la Belgique n'y a pas envoyé le moindre soldat. Là aussi la contradiction entre ces deux attitudes n'est qu'apparente. Au fond, tout devient cohérent quand on a compris que les réfugiés ne comptent pas. Ni là, ni ailleurs. Ce qui compte, c'est ceci : il est bon de déstabiliser le Soudan pour accéder à son pétrole et à ses richesses (éventuellement en créant un nouveau pays appelé le Darfour) ; mais il n'est pas bon de déstabiliser l'Etat sioniste parce que sa puissance militaire fait déjà partie du maintien de l'accès au pétrole de la région.

C'est la même cohérence que l'on retrouve dans le renforcement des troupes belges en Afghanistan : ils vont directement participer aux combats et on leur envoie des F16 pour bombarder la « racaille » de là-bas. En passant, ils soulageront les troupes des Etats-Unis qui ont besoin d'effectifs en Irak (*La Libre Belgique*, 11/03/08).

La note de programme du gouvernement belge en préparation appelle cela « *assumer nos responsabilités en matière de sécurité internationale* » (ce qui est le fond de la politique extérieure de tous les pays « occidentaux »). En clair, aider les Etats-Unis à opprimer les autres peuples pour les exploiter : en accédant sans problèmes soit à leurs marchés soit à leurs richesses.

« Coopération au développement » en Palestine

(Septembre 2005)

Le Ministre belge de la coopération au développement (de Decker) s'est rendu début juillet 2005 en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Il a signé avec certains représentants des Palestiniens trois nouvelles conventions pour un montant de 8 millions d'Euros. Elles concernent la construction d'écoles, l'électrification et le renforcement du département de la planification économique.

Le ministre a déclaré que « *tout sera fait pour rendre la vie quotidienne des Palestiniens plus facile* » (pour cette citation et les suivantes, voir *Le Soir* du 04/07/05). Il ne lui vient pas à l'idée qu'elle serait encore plus facile si elle ne se déroulait pas dans l'enfer de l'occupation. Le ministre a ajouté qu'il soutiendrait des projets « *qui donnent de l'emploi aux gens et les aident de la sorte à retrouver leur dignité* ». Il ne lui vient pas à l'idée non plus que la dignité première est d'abord de vivre libre. Il aurait eu, nous l'espérons pour lui, une toute autre attitude s'il parlait de la « dignité » des Belges pendant l'occupation allemande. Apparemment, tout le monde n'a pas droit à la même dignité !

Mais, en fait, ce qui préoccupe le ministre est ailleurs. Pour le comprendre, il faut d'abord rappeler que toute « aide » du genre proposé, dans de telles conditions, est une aide au budget de l'occupant puisque selon le droit international c'est ce dernier qui doit faire de telles dépenses. L'« aide » permet des économies qui sont ensuite réorientées vers la construction des colonies et le financement de la répression de ceux qui lui résistent. Il faut dire ensuite que le Ministre ne cache nullement que

tout cela est fait « en parfaite transparence avec le gouvernement israélien », c'est à dire coopérer au développement des occupés en collaboration avec l'occupant. Dans quel but ? Là aussi, Le ministre est parfaitement clair : « *changer le quotidien des Palestiniens, c'est faire diminuer la violence. Donc renforcer la sécurité d'Israël* ». Et voilà, nous y sommes : ce n'est pas la liberté des occupés qui préoccupe le ministre, c'est la sécurité de l'occupant.

Sous les apparences « sympathiques » d'une prétendue coopération au développement, l'argent des contribuables (et des électeurs) de Belgique sert en réalité à renforcer une brutale domination coloniale.

(1) Le 4 mars, L'actuel ministre de la Coopération au développement (Ch. Michel, MR) a signé avec son « homologue palestinien » un accord pour 2008-2011. Sur les 86 millions d'euros d'aide accordés, 50 sont pour l'aide directe et 36 pour subsidier divers projets et organisations (Education, services sociaux, infrastructures, santé). Par ailleurs, Le même ministère interviendra avec 9 millions d'euros dans le projet Pegase de l'UE conçue pour contourner ceux qui ont gagné démocratiquement les élections. (*Le Soir*, 05/03/2008 ;